

	Club KaruGéo – réseau d’acteur de l’information géographique	KaruGéo
	Compte rendu de réunion	23 février 2018

Présents : (cf pièce jointe)

Début de la réunion 9h00

Rappel du Contexte du Club KaruGéo

Le Club KaruGéo s’inscrit dans la continuité des échanges menés lors des « Club SIG ». Ce Club a pour objectif de lancer une dynamique de réseau, et permettre aux adhérents, aux acteurs du territoire d’ échanger de manière collégiale autour des questions d’organisation, d’actualité et de recueil des besoins sur l’information géographique.

Présentation de l’ordre du jour

Thème 1 : Cahier des charges production de données SIG

Présentation d’un « cahier des charges pour la production et la restitution des données géographiques » à intégrer dans un marché.

Intervenant : Anouk ROBILLARD (KaruGéo)

Thème 2 : La vacance des logements en Guadeloupe

Présentation d’un outil métier permettant de visualiser la vacance des logements, dents creuses sur les territoires communaux.

Intervenant : Camille PASQUIER (Etablissement Public Foncier)

Thème 3 : Images SAT à la rescousse !

Présentation du travail réalisé par la Déal sur le traitement et l’utilisation d’images satellites suite aux catastrophes naturelles IRMA et MARIA qui ont touché les îles du Nord.

Intervenant : Delphine SERBER (Déal Guadeloupe)

Thème 4 : Définition des lieux dits en Guadeloupe

Présentation de la méthode de définition d’un zonage sub-communal des lieux-dits habités en Guadeloupe.

Intervenant : Yves THOLE (ARS) – Yann LEGROS (Cartophyl)

Thème 1 : Cahier des charges production de données SIG

Intervenant : Anouk ROBILLARD (KaruGéo)

Le projet :

Ce thème est le résultat d'une première réflexion menée dans un précédent Club (16/02/2017). Le constat était le suivant. La restitution des données au format SIG dans le cadre d'études techniques était rarement demandée dans les marchés. Pour autant ces données sont généralement créées pour répondre aux besoins des dites études.

L'idée de ce cahier technique à adapter en fonction des besoins aux cahiers des charges des marchés vise les objectifs suivants :

- capitaliser efficacement l'IG (Information Géographique),
- faciliter l'interopérabilité entre les différents outils,
- définir des normes régionales via des groupes de travail thématiques.

Cahier technique

Format des données géographiques

Toutes les données géographiques doivent être fournies sous format numérique, géo-référencées et leur tables attributaires clairement complétées. Elles sont communiquées dans le format vectoriel d'un logiciel SIG selon les modalités suivantes :

- Format des données SIG

- Tab et fichiers associés,
- SHP et fichiers associés,

Nota/ les couches devront s'intégrer sans erreur de géométrie ou autre dans une base PostgreSQL / PostGIS.

- Géoréférencement des fichiers

- projection : UTM 20 Nord,
- système géodésique : WGS 84,
- code EPSG : 32 620

Nota/ dans le cas où les systèmes de coordonnées utilisées pendant la réalisation des travaux sont différents, les couches cartographiques et les coordonnées contenues dans les bases devront être converties selon les paramètres définis ci-dessus.

Précision des données numérisées

La numérisation des données doit se faire avec le plus de précision possible. Une distance moyenne entre les nœuds d'environ 75m est attendue en cas de rendu au 1/25 000, environ 25m en cas de zoom au 1/5 000.

Organisation et structuration des données

Données géographiques – cohérence topologique

- 1 objet géographique = ID unique,
- les objets géographiques doivent être organisés en couche par type d'entités regroupées par thèmes et type d'objets (ponctuel, linéaire, surfacique). Il n'est préconisé de n'avoir au final qu'une seule couche par type d'objets géométriques.
- les objets géographiques doivent respecter une cohérence topologique. Elles doivent être vérifiées et corrigées topologiquement et géométriquement. Elles doivent pouvoir s'intégrer sans erreur à une base PostgreSQL / PostGIS.
- modélisation des données fournies doit respecter les standards lorsqu'ils existent (CNIG, COVADIS, normes KaruGéo mises en place dans ces groupes de travail).

Données attributaires

- encodage de la donnée : UTF 8,

- respect des gabarits (ex : Gosier, ou GOSIER...) = à définir dans un groupe de travail.

Catalogues d'attributs

- norme ISO 19 110,
- format XML + pdf possible pour faciliter la lecture.

Métadonnées

Les métadonnées sont les données qui décrivent d'autres données. Définies sous un format type, elles recensent toutes les informations permettant d'identifier et de localiser les données. Elles doivent être définies suivant les conditions suivantes :

- norme ISO 19 115,
- format XML,
- respect des normes INSPIRE (ex : norme INSPIRE pour les documents d'urbanisme – cf modèle CNIG, INSPIRE format xml)

Le licences de l'Open Data

L'open data vise à faciliter la diffusion et la réutilisation des données publiques. Les licences dites libres octroient quatre droits ;

- celui d'utiliser,
- d'étudier,
- de modifier,
- et de redistribuer les modifications.

Deux licences sont aujourd'hui reconnues au niveau national

- La **licence Etalab** (licence ouverte / Open licence). Cette licence, retenue pour le portail data.gouv.fr, permet la réutilisation gratuite, y compris à des fins commerciales, tout en maintenant les exigences minimales du texte et notamment la mention obligatoire de la source des données (paternité). Elle est ancrée dans le droit des données publiques français, tout en étant compatible avec les principes de l'Open Data.
- la **licence OdbL** (Open Database Licence). Cette licence concerne les bases de données. Elle permet la libération des données sous condition ; celle de mentionner la source (paternité) et le partage à l'identique en cas de réalisation d'une nouvelle base de données dérivée à partir de la première. C'est une licence dite contaminante.

Par rapport à la licence Etalab, la principale différence de l'ODbL est de comporter une clause de partage à l'identique, qui fait que le réutilisateur doit placer les enrichissements qu'il produit à partir de données récupérées auprès de l'administration sous la même licence ouverte. Avec la licence Etalab, le réutilisateur peut tout à fait s'en abstenir et remettre une couche de droit propriétaire sur les données publiques récupérées.

A venir

Suite aux échanges menés :

1- un groupe de travail « gabarits » constitué par l'ONF, Gwad'air, CCMG, Morne-à-l'Eau, Les Abymes, CAPEX a été créé. Ce groupe de travail a pour objectif de constituer des gabarits catalogues d'attributs sur un ensemble de données (communes, références cadastrales...). Les résultats de ces échanges seront consultables sur KaruGéo.

2- un inventaire non exhaustif des normes en vigueur sera par ailleurs diffusé sur KaruGéo. Une première communication sur les normes IG est d'ores et déjà visible dans la rubrique « actualité »

de KaruGéo et s'intitule « la nécessité d'urbaniser la données géographique – les standards CNIG et COVADIS ».

Thème 2 : La vacance des logements en Guadeloupe

Intervenant : Camille PASQUIER (EPF)

Le projet :

Cette mission de recensement des dents creuses et la vacance des logements s'inscrit dans un engagement pris par l'EPF dans le cadre du Plan Logement Outre-Mer (PLOM) en 2016. La nécessité de reconstruction de la ville sur elle-même a amené l'EPF à recenser sur le territoire régional l'ensemble des dents creuses et logements vacants (sur des périmètres restreints – centres bourgs).

En mai 2016, deux territoires tests – Grands-Bourg et Petit-Bourg – ont permis de définir le protocole qui à été par la suite élargi à l'ensemble de la Guadeloupe en février 2017.

Pour une valorisation de leur étude, l'EPF à mis en place un outil de visualisation cartographique des dents creuses et logements vacants consultables via l'url suivant : http://92.222.221.151/Logements_Vacants

Echanges :

CAPEX :

Quelle consultation ?

Les données seront mises à disposition prochainement sur KaruGéo en consultation et téléchargement libre.

Fréquence de mise à jour ?

L'étude consistait dans un 1^{er} temps à faire un état des lieux à un instant t. Il n'a pas été prévu de mises à jour. Cependant au vue des évolutions fortes et rapides sur ces territoire, une mise à jour tous les ans serait souhaitable.

Définition de la vacance ?

Ont été définis vacants, les logements qui semblaient ne pas faire l'objet d'un entretien, d'une récupération de courrier et/ou faisant l'objet d'un délabrement visible par les agents sur le terrain.

DEAL

Quel lien avec la notion de risque ?

L'outil tel que présenté n'a pas été conçu comme un outil stratégique. L'idée était de pouvoir visualiser les résultats de l'étude « État des lieux des dents creuses et des logements vacants » sur les périmètres des centre-bourgs. Un lien avec le PPRn est cependant permise via la fiche de renseignements en terme d'information, rien de plus.

Une évolution de l'outil est cependant possible.

Thème 3 : Images SAT à la rescousse !

Intervenant : Dephine SERBER (Déal Guadeloupe)

Le projet :

Après le passage des ouragans Irma et Maria, la Déal souhaitait dans le cadre de ses missions réaliser une cartographie des zones impactées. Mais dans un contexte de crise comment trouver les images et les valoriser.

Acquisition d'images en temps de crise : une collaboration internationale

Charte Internationale Espace et Catastrophe majeures et Copernicus Emergency

La Charte Internationale a pour but de fournir des données spatiales pour appuyer les efforts humanitaires lors des situations d'urgences causées par des catastrophes majeures.

Ce système unifié d'acquisition de données depuis l'espace est unique en son genre. Il permet de mobiliser les agences du monde entier, de profiter de leur savoir-faire et de leurs données satellitaires via un seul point d'accès ouvert 24 h/24 et 7 j/7 sans frais pour l'utilisateur. Le plan n'est activé que dans les cas où des vies humaines sont en jeu.

Ce dispositif est par ailleurs complété par un programme européen de surveillance de la Terre « Copernicus Emergency » regroupant l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE). La France y est associée depuis 2011 via « le plan d'applications satellitaires » du ministère de développement durable.

Activation de la Charte

Suite à une catastrophe majeure (naturelle ou technologique), le COGIC (utilisateurs autorisés – autorités nationales de gestion des catastrophes) active le processus. Les agences spatiales sont mobilisées et définissent une programmation d'acquisition d'images sur la zone impactée. Ces images sont par la suite exploitées, des cartes informatives sont produites et mises à dispositions aux organismes référents. Dans le cas d'Irma, les données sont arrivées 12h après le passage du cyclone auprès du SDSIE (Sécurité de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique).

Acquisition d'images en temps de crise : Avantages et inconvénients

Avantages :

- programmation des passages possible dans un temps court,
- rapidité d'accès des données,
- multiplicité des clichés,
- baisse des coûts dans le cadre de la mutualisation,
- une précision métrique qui tend à s'affiner,
- Charte qui permet de faciliter les échanges (réseau)

Inconvénients

- précision métrique,
- couverture nuageuse importante sur nos territoires

Retour d'expérience Post-IRMA

Pré alerte pour les cyclones IRMA et MARIA. Les satellites ont ainsi pu capter des images ;

- 5 au 10 septembre pour Irma,

- le 18 septembre pour Maria.

Cependant la Déal a eu des difficultés pour accéder à ces images, du fait d'une part d'une méconnaissance de l'existence de la Charte -il ne font pas partie de réseau et ne sont donc pas destinataires privilégiés- et d'autre part, après connaissance de ces éléments, l'accès à ces données à pris un temps non négligeable lors de la gestion de crise (plus de 3 jours après le passage du phénomène).

Ces données d'entrées sont importantes et permettent d'extraire des informations par photo-interprétation ou traitement automatique (télédétection) nécessaire à la gestion de crise. Elle permet notamment de réaliser une cartographie :

- l'aléa,
- les dégâts,
- du suivi temporel,
- l'analyse des territoires impactés

Aujourd'hui

Ces images Post Maria font l'objet d'une valorisation :

- au niveau du SIG pour la création d'un observatoire (CNES-CEREMA),
- au niveau Déal, passation d'un marché « suivi du bâti »,
- au niveau universitaire et recherche, appel à projet sur les ouragans.

Echanges :

SDIS :

En cas de cyclone majeur, cette charte sera t'elle efficace au niveau local ? Autrement dit, les services déconcentrés de l'État ou acteurs post crise seront-ils destinataire de ces images et services proposés ?

Oui, la Charte est aujourd'hui effective. Les services de la préfecture ont précisé que la Déal et autres acteurs locaux (gestionnaire de crise) soient destinataires. Ils sont aujourd'hui dans le réseau.

Par ailleurs un lien avec le territoire de la Martinique à été défini pour établir une solidarité et complémentarité en cas de risque majeur.

DAAF :

Une crise majeure amène de la tension. Il y a une nécessité de coordonner pour prioriser. Il n'est pas facile de mobiliser les informations entre les différents acteurs. Il y a une nécessité de partager l'information mais aussi de la valoriser en amont. Il est difficile de mobiliser efficacement des éléments le jour de la crise afin de passer en opérationnel. C'est pour cela que la DAAF rappelle la nécessité de mettre à disposition les données sur la plate-forme régionale KaruGéo et de participer au réseau mis en place.

INRA :

Quelles compétences et données pour la télédétection en local ?

La Déal n'a pas les compétences en interne pour traiter les images satellites par télédétection.

Thème 4 : Définition des lieux dits en Guadeloupe

Intervenant : Yves THOLE (ARS) – Yann LEGROS (Cartophyl)

Le projet :

L'objectif de l'étude « définition d'un zonage sub-communal des lieux dits habités en Guadeloupe » lancée par l'ARS dans le cadre de la LAV (Lutte Anti-Vectorielle), vise une meilleure connaissance de l'évolution des phénomènes (propagation des maladies vectorielles), connaissance qui permettra d'anticiper sur les moyens d'actions à mettre en place dans le cadre d'une épidémie de Zika par exemple.

Pour ce faire, il s'est avéré nécessaire de disposer d'un découpage cartographique au niveau de quartiers bien délimités sur le terrain. Seul découpage géographique infra-communal connu était l'IRIS. Ce découpage utilisé par l'INSEE ne revêt pas de réalité géographique puisqu'il s'agit d'un découpage statistique. Il était donc nécessaire de définir un zonage sub-communal des lieux-dits présentant une réalité de terrain en cohérence avec les activités et connaissance de la LAV. La commune de Vieux-Fort a été une commune test.

La méthode

Problématiques

- spatialiser les lieux-dits habités,
- assurer une durabilité de la donnée : lieux-dits habités et potentiellement habitables (urbanisation future),
- typologie d'habitat,
- marqueur du paysage pour définir les limites des lieux-dits,
- assurer une cohérence intra et inter-communale.

Données d'entrées

- Base Adresse Nationale (BAN) – licence ouverte,
- BD topo IGN : routes, bâtiments, lieux-dits, cours d'eau,
- BD ortho IGN,
- Documents d'urbanisme (POS/PLU),
- Géoportail/openstreetmap...,
- OPAL (base lieux-dits)
- Connaissance terrain du personnel communal et technique.

Traitements sous logiciel SIG – QGIS

1- délimitation de la zone maximale d'extension du bâti

La donnée d'entrée est le bâti de la BD topo de l'IGN. Une zone tampon de 100 mètres autour des polygones (rayon optimal d'action du moustique vecteur après éclosion) a été définie afin de révéler la tâche urbaine induite du territoire.

Le document d'urbanisme est superposé afin d'appréhender les zones d'urbanisation futures et ainsi la zone maximale d'extension des zones d'habitats.

2- Pointage des lieux-dits

Les lieux-dits issus de différentes bases de données (IGN, OSM, LAV...) ont été positionnés en superposition avec la zone d'extension du bâti.

3- Utilisation de la BAN

Les points adresse se trouvant dans chaque lieu-dit ont -suite à une requête SQL- été regroupés afin de définir des unités d'habitat x adresses.

4- Diagrammes de Voronoi

Le diagramme de Voronoi est un découpage du territoire en polygone à partir d'un ensemble de points, ici par les points « adresse ». Chaque polygone enferme un seul point dont il est le centre, situé à équidistance des autres polygones formés par les autres points « adresse » qui l'entourent. Cette méthodologie éprouvée sur le territoire de Vieux-Fort a donné satisfaction. L'expérience a été réitérée sur des territoires aux topologies différentes.

Aujourd'hui – avancement du projet

- Vieux-Fort : cartographié et validé par la commune,
- Le Moule, Morne-à-l'Eau et Sainte-Anne : cartographié et en attente de validation (liste des lieux-dits et découpage),

- Deshaies : liste des lieux-dits validée et cartographié (en attente de validation du découpage),
- Pointe-Noire et Petit-Canal : en cours de production

2018 > finalisation des découpages bruts

2019 > finalisation des validations / communes

Echanges :

ONF :

La BAN est-elle suffisamment exhaustive ?

La BAN (Base Adresse Nationale) a pour but de référencer l'intégralité des adresses du territoire français. Elle est constituée par la collaboration d'acteurs référents IGN, La Poste, collectivités, communes, SDIS, citoyens OSM. C'est une base diffusée sous licence libre et est de fait largement accessible. Par ailleurs, les communes dans le cadre de leur adressage ont pour obligation de faire remonter les données dans la BAN. Si aujourd'hui elle présente quelques lacunes, c'est une donnée d'entrée de référence qui tendra dans le temps à s'étoffer.

Nota/ Du fait de la multiplicité de définition des toponymies, il est proposé de créer une commission de la toponymie.

Conseil Départemental :

Il pourrait être intéressant de porter une réflexion sur la définition des lieux-dits en lien avec la carte scolaire.

Un rapprochement avec le CD est à faire.

Déal :

Concertation avec l'IGN car il existe un problème de qualification de la toponymie par catégorie. Les lieux-dits sont de catégorie 8 et ne font pas l'objet d'une dénomination dans la base. Par ailleurs, la toponymie telle que définie dans la BD topo de l'IGN ne revêt pas toujours de réalité locale.

DGFIP :

Quel partage, diffusion et format des données pour ce jeu de données ?

Les données une fois validées seront mises à disposition sur KaruGéo sous licence ouverte probablement au format SIG. Une carte statique de délimitation des lieux-dits pourra par ailleurs être proposée.

DAAF :

Superposition avec les IRIS ?

Au départ, il était prévu de réaliser un découpage avec les IRIS. Ce découpage du territoire (IRIS = Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) en maille de taille homogène avait été utilisé pour diffuser le recensement de la population de 1999. Un IRIS faisait référence à la taille visée de 2 000 hab par maille élémentaire. Cette méthodologie a été rapidement abandonnée car ce découpage était trop large. Pour exemple Vieux-Fort ne présente qu'un seul IRIS.

Possibilité de superposition avec la section cadastrale ?

Les données EDIGEO, PCI, Fichiers Fonciers ne font pas valoir de dénomination toponymique ou lieux-dits.

CCMG :

Définition des lieux-dits en cohérence avec le terrain notamment la signalétique routière ?

Pas d'accès à ces éléments. Pour autant certains outils libres (Mapillary) peuvent être utilisés pour faire des analyses. C'est une piste possible mais qui n'a pas été éprouvée sur le terrain.

- > **CD** : Base existante (arrêts de bus) au CD mais qui n'a pas fait l'objet de mises à jours*
- > **Routes de Guadeloupe** : Base existante. Routes de Guadeloupe transmettra les éléments en sa possession. Projet en cours de relevés SIG sur les routes nationales et départementales de la signalétique.*

ONF :

Estimatif temps/prix pour la délimitation des lieux-dits ?

Il est difficile de définir un coût du fait de l'hétérogénéité des territoires Pour exemple, sur le territoire de Vieux-Fort, le temps homme s'étale sur 2 jours alors que sur le Moule on peut compter 5 jours. Pour l'ensemble du territoire approximativement 2 jours par communes. Le travail qui prend le plus de temps est la recherche des jeux de données qui ne sont pas toujours mis à disposition sur KaruGéo ainsi que le croisement avec le projet d'urbanisation de la commune traitée.

A venir

Suite aux échanges menés :

Création d'un groupe de travail « définition des lieux-dits » composé de l'ARS, Routes de Guadeloupe, CD, CAPEX, Morne-à-l'Eau, les Abymes (autres communes?)

SYNTHÈSE du Club
A la suite de ce Club, trois groupes de travail sont créés :
1- Un groupe de travail « gabarits » + contenu métadonnées
ONF, Gwad'air, CCMG, Morne-à-L'Eau, Les Abymes, CAPEX
2- Un groupe de travail « définition des lieux-dits »
ARS, Routes de Guadeloupe, Communes, CD, CAPEX
3- Un groupe de travail sur l'adressage
Déal – DGFIP - Communes